

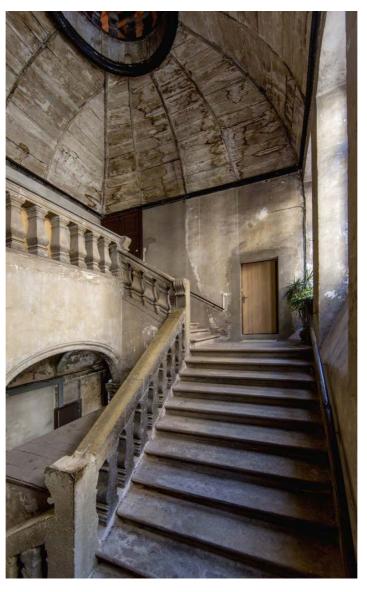


INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON – RODEZ AGGLOMERATION COMMUNE DE RODEZ

Hôtel de Séguret IA12110022



Clément Carsac Master Patrimoine Cahors - 2018

I - Historique

1. Évolution de la Parcelle

L'édifice se situe à l'actuel N°24 de la rue de l'Embergue dans la partie nord-est de Rodez. Ce quartier appartient à la Cité, moitié nord de cette ville contrôlée par l'évêque. Cette partie de la ville est très prisée par l'aristocratie administrative, surtout à l'époque moderne qui voit fleurir de nombreux hôtels particuliers. La parcelle est bordée à l'est par l'enceinte, au nord par d'autres maisons et par la ruelle anciennement dite « de la Pinhe » l', à l'est par la rue de l'Embergue, ancienne rue Neuve-Basse, et au sud par d'autres maisons, jardins et cours. La rue de l'Embergue remonte jusqu'à la place de la Cité, cœur de cette partie de la ville, et se poursuit jusque dans le Bourg. Il s'agit surtout de la rue qui commence à la porte de l'Embergue, la principale entrée de la ville jusqu'au XVIII^e siècle, empreintée par tous les personnages et voyageurs en provenance du nord et de la grande route d'Auvergne, d'où dérive le nom d'Embergue.

Au milieu du Moyen Âge, ce quartier est réputé appartenir majoritairement à la famille d'Arpajon, d'où son appellation « d'arpajonie »². Sur le cadastre de 1448, la parcelle est encore divisée entre plusieurs propriétaires et certains bâtiments semblent inexistants³. Pour ce qui est de l'emprise au sol de l'hôtel particulier, elle semble se dessiner dans la première moitié du XVII^e siècle à travers les efforts de la famille de Rey à partir de Dominique, receveur des décimes en 1610⁴. Sur le cadastre de 1666 la plupart des bâtiments de l'hôtel sont en place, les corps principaux de logis, les dépendances⁵ et les terrains non-construits⁶. La parcelle n'évolue pas ensuite jusqu'à la Révolution hormis l'ajout d'un jardin au pied des remparts, à l'extérieur de l'enceinte. Il semblerait que certaines dépendances situées au nord-est de la parcelle soient détachées au tout début du XIX^e siècle⁷. Pourtant, l'ensemble des bâtiments, corps du logis, jardins, dépendances ainsi que la cour de l'hôtel sont, selon le cadastre actuel unis en une même entité⁸. L'édifice, possession de l'association diocésaine de Rodez regroupe les N° 22bis, 24 et 32c.

_

¹ Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 66

² BOUSQUET Jacques, *Notes pour l'histoire des Embergues*, Rodez, éd. Subervie, 1954. p. 23

³ Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 66

⁴ Op cit. BOUSQUET Jacques, Notes pour l'histoire des Embergues, p. 23.

⁵ Nous nommerons ainsi par commodité l'ensemble des bâtiments situés au nord-est de la parcelle et n'appartenant pas au logis principal.

⁶ Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 6 - cadastre de 1666

⁷ Archives départementales de l'Aveyron – Cadastre 1810 (Fig. 1)

⁸ Cadastre 2017 (Fig. 2)

2. Histoire de l'hôtel « de Séguret »

L'Histoire de l'hôtel dit de Séguret est liée principalement à deux familles ruthénoises⁹. Tout d'abord la famille de Rey, issue de la noblesse de robe, peu d'éléments la concernant ont été mis au jour. Les membres de cette famille qui intéressent cette étude sont Dominique de Rey, receveur des décimes à Rodez et mort vers 1642, ainsi que trois de ses enfants, Pierre, Étienne et Marie. Il semblerait en effet que ce soit Dominique de Rey qui entame l'achat des différentes parcelles afin de les réunir en un même domaine ¹⁰. Il lègue à sa mort la parcelle à son fils Pierre, juge mage au présidial de Rodez, qui est inscrit comme propriétaire du terrain et de tous les bâtiments en 1666¹¹, qui rassemble les maisons médiévales préexistantes et y adjoint d'autres constructions. Pierre transmet à son tour la maison à son frère Étienne, chanoine de la cathédrale qui lègue son hôtel au fils de sa sœur Marie, Étienne Séguret¹². Sa sœur a en effet épousé en 1638 Jean Séguret, marchand et bourgeois du bourg de Rodez¹³. Leur fils Étienne hérite des prérogatives de son oncle, juge mage et lieutenant général de la sénéchaussée de Rouergue, en même temps que de son hôtel.

La famille de Séguret arrive alors dans les hautes sphères de la noblesse de robe ruthénoise. Les hommes de la famille se transmettent leurs charges de juge jusqu'en 1835¹⁴. L'hôtel quant à lui appartient aux descendants de la famille sans discontinuer jusqu'en 1919, date à laquelle il devient école primaire privée pour fille avec internat¹⁵. Il ne fait en effet pas partie des biens légués à la ville de Rodez par Alix de Séguret-Saincric à sa mort en 1910, legs comprenant notamment le château de Vabres, près de Rodez. Madame de Séguret-Saincric préfère transmettre cet hôtel à son neveu Eugène¹⁶.

L'école Sainte Agnès devient siège de la paroisse de Rodez au début des années 1980¹⁷, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. Cette transition est d'ailleurs l'occasion de nombreux travaux qui modifient profondément l'aspect de l'édifice jusqu'alors apparemment préservé : principalement l'ajout d'une cage d'escalier accolé au corps principal, contenant les grandes salles, sur son flanc nord. Il faut également noter l'ajout d'un étage entre le rez-de-chaussée et le premier étage, celui conservant le plafond peint. La création au début des années 1980 d'un parking

⁹ Voir généalogie (Ann.)

¹⁰ Op cit. BOUSQUET Jacques, Notes pour l'histoire des Embergues, p. 23.

¹¹ Op cit. Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 6

¹² HOZIER (de) Charles, *Armorial général du Rouergue*, *tome I Rodez*, Rodez, éd. cercle ggénéalogique du Rouergue, 2009, p. 129.

¹³ ibidem

¹⁴ Op cit. BOUSQUET Jacques, Notes pour l'histoire des Embergues, p. 23.

¹⁵ Archives départementales de l'Aveyron - 13 T 1 21

¹⁶ Archives départementales de l'Aveyron - 4 O 1571

¹⁷ Archives diocésaines – annuaire diocésain

souterrain sous l'espace libre entre l'enceinte et l'édifice ne perturbe que très peu l'architecture avec seulement l'ajout de puits d'aération dans la cour ¹⁸.

II. Description de l'édifice

1. Plan général et emprise au sol

La parcelle, de grande dimension pour le centre-ville, n'est occupée par du bâti que sur un tiers de sa surface. L'emprise est légèrement différente aujourd'hui puisqu'une série de garages a été ajoutée sur la bordure sud de la cour. À ceci s'ajoute une langue de terre au sud du jardin, vendue à la ville pour y faire passer une voie d'accès du pied des remparts à la rue de l'Embergue, entre le jardin et la cour de l'école primaire voisine. Ceci a occasionné un recul du mur de clôture à cet endroit. Hormis ces modifications, l'emprise au sol semble ne pas avoir évolué depuis le XVII^e siècle. L'hôtel en lui-même forme une sorte de L auquel s'ajoute le corps de façade sur la rue. À ceci viennent s'accoler les dépendances en forme de U.

Le bâtiment peut être divisé en différentes parties présentant une cohérence architecturale (Fig. 4)

2. Les matériaux

Les matériaux principalement utilisés dans la maçonnerie sont de la pierre de taille calcaire et de grès rose, du moellon de grès mais également des pans de bois pour certaines dépendances et une partie de la façade sur rue. Pour les couvertures il s'agit d'ardoise, avec diverses campagnes de réfection plus ou moins récentes. L'ensemble de l'édifice est recouvert d'un crépi uniforme, rendant parfois la lecture architecturale difficile, hormis l'encadrement des fenêtres lorsqu'il est en pierre de taille.

3. Les couvertures

La couverture est un toit à plusieurs pans, actuellement en ardoise majoritairement rectangulaires et arrondies sur la plupart des toitures des dépendances.

_

¹⁸ Document Archives du presbytère

4. Charpente

La charpente semble avoir été refaite au XIXe siècle mais n'a pas pu être observée de prés (Fig. 33).

5. Les corps de bâtiment, élévations et intérieurs

1. La façade sur la rue de l'Embergue (ABCDE)

La façade sur rue est largement composite, elle peut être partagée en quatre parties.

En partant du nord, le premier niveau de la première partie (ED) comprend deux fenêtres rectangulaires de taille différente (Fig. 5) et le grand portail d'entrée (Fig. 6). L'encadrement rapproché de la porte est sculpté. Le portail de forme rectangulaire est composé de pilastres à bossage soutenant un fronton en demi-cercle sculpté. Les deux pilastres sont agrémentés d'un mascaron grotesque auquel est juxtaposée une moulure partiellement dégradée représentant un visage et un motif en spirale auquel est accroché un tissu. L'intérieur du fronton portait un décor sculpté presque entièrement disparu à cause de l'érosion. Le timbre au centre du bossage du linteau supportait probablement une pièce sculptée représentant les armes de la famille de Séguret¹⁹. Cette pièce a vraisemblablement était buchée durant la Révolution. Le deuxième niveau comporte les trois grandes fenêtres éclairant le grand escalier et une fenêtre plus modeste légèrement engagée dans le fronton du portail et surmontée d'un jour encore plus petit. Le dernier niveau possède trois ouverture rectangulaires basses afin d'éclairer les combles.

La deuxièmee partie (C) est séparée de la première par un chêneau et par un décrochement dans la maçonnerie qui ne monte pas aussi haut. L'ensemble est recouvert de crépis mais laisse apparaitre deux maçonneries verticales au deuxième niveau. Ces maçonneries ressemblent fortement aux trumeaux des fenêtres donnant sur le grand escalier. Si nous additionnons à cela ce qui semble être trois appuis de fenêtres et trois linteaux symétriques à ceux de l'autre côté du portail, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il y avait bien trois autres fenêtres de même tailles et disposées symétriquement (Fig. 7). Il y a au premier étage une fenêtre rectangulaire au centre de la partie et une fenêtre carrée au troisième niveau parfaitement alignée à celle du dessous.

La partie suivante (B) est en pan de bois comportant pareillement une fenêtre rectangulaire et une carrée au premier et deuxième étage (Fig. 8). Cette partie est également crépie mais laisse apparaître les poutres verticales et horizontales du pan de bois et les extrémités des poutres du plancher. Le

¹⁹ Pour une représentation des armoiries des de Séguret, voir HOZIER (de) Charles, *Armorial général du Rouergue*, tome I Rodez, Rodez, éd. cercle généalogique du Rouergue, 2009.

mur latéral est également visible et témoigne du précédent état de cette façade, en encorbellement avec ouvroir et porte piétonnière au rez-de-chaussée. Cette partie de la façade peut être attribuée au moins à la fin du Moyen Âge et son alignement soit au XVII^e siècle soit plus tardivement.

Enfin la dernière partie (A) correspondant au 22bis possède une porte au premier niveau, l'encadrement de la porte est entièrement en pierre de taille avec une imposte horizontale rectangulaire et fermée d'une grille (Fig. 9). Cette élévation comporte deux fenêtres rectangulaires au deuxième niveau et deux carrées au troisième niveau (Fig. 10).

2. La façade est du bâtiment sur rue (ABCDE)

Cette élévation s'étend sur quatre niveaux, visiblement depuis le XVIIe siècle (Fig. 11).

Le premier niveau comporte de nombreuses ouvertures, une baie rectangulaire et une porte sur l'aile sud, une grande fenêtre, une porte, une autre grande fenêtre, le porche et enfin la porte principale, monumentale, aujourd'hui bouchée. Le porche est ouvert par un encadrement en pierre de taille et couvert d'une plate-bande, il y a une porte sur le mur nord du porche, bouchée, ainsi que deux portes percées sur ce même mur. L'encadrement de la porte monumentale aujourd'hui bouchée (Fig. 12) est toujours en place, en partie érodée comme le portail d'entrée. L'encadrement à bossage est rehaussé de deux pilastres lisses surmontés de chapiteaux ioniques. L'entablement supporte une architrave marquée de plusieurs moulures lisses une frise ornée de motifs végétaux. Au centre de l'entablement, un jour ovale, aux contours sculptés, fait office d'imposte. La corniche qui porte le fronton triangulaire et l'encadrement de celui-ci sont ornés de denticules. La clé saillante de platebande, très érodée était peut-être ornée là aussi des armoiries de la famille.

Le deuxième niveau de l'aile sud comporte deux baies encadrées de pierre de taille de couleur claire. Le reste du deuxième niveau contient cinq baies aux encadrements assez diversifiés tant dans leur forme que dans leur matériau de construction. La troisième fenêtre est une ancienne fenêtre à croisée en grès et un corbeau émerge du crépi sur la gauche de cette fenêtre.

Le troisième niveau possède la même disposition de baies et la même diversité d'encadrement. Il y a sur les deuxième et troisième niveaux, à l'extrémité nord de cette aile, la présence d'une très grande fenêtre à encadrement en pierre de taille claire aujourd'hui murée (Fig. 13), ayant pour but d'éclairer le grand escalier. Enfin le niveau de comble compte trois lucarnes en façade et une surélévation de la maçonnerie formant pavillon au niveau du porche comportant un œil de bœuf encadré de pierre de taille moulurée en forme de volutes (Fig. 14).

3. Les intérieurs du bâtiment sur rue (ABCD)

En ce qui concerne le bâtiment sur la rue de l'Embergue, d'importantes modifications ont été effectuées sur l'intérieur, afin de créer un appartement de fonction et de réhabiliter les salles du rez-de-chaussée.

Une cave est accessible par le couloir derrière la porte du 22bis, grâce à un escalier à deux volées obliquant en angle droit. Cette cave a subit une inondation qui a grandement surélevé le sol par des dépôts alluvionnaires. Cette pièce s'étend sous le bâtiment à partir de l'entrée du 22 bis, jusque sous le porche (Fig. 15). La salle est voutée, maçonnée en moellons de grès, il n'y a que très peu d'indice pour la datation qui ne semble cependant pas antérieure à l'époque moderne. Un encadrement de porte en pierre de taille est présent, probablement d'origine moderne (Fig. 16) ainsi que des crochets à salaisons dans le fond de la pièce. La cave est éclairée par plusieurs soupiraux donnant au niveau du sol dans la rue de l'Embergue.

Dans le couloir donnant sur la porte du 22bis la maçonnerie du mur mitoyen est visible ainsi qu'une partie d'arcade d'origine indéterminée (Fig. 17).

Le grand escalier qui se tient dans le coin nord du bâtiment mérite une étude plus développée, chose qui sera faite plus tard dans cette étude.

Le porche en lui-même n'a pas beaucoup évolué hormis un ajout de lambris et de la mise en place d'une isolation thermique pour l'étage situé au-dessus. Son plafond est bordé d'une corniche en forme d'ove et rais de coeur (Fig. 18). Les battants de la grande porte semblent anciens et les ferronneries et serrureries paraissent dater du XVIII^e siècle.

4. La façade sud du corps central (F)

Cette élévation comporte actuellement six travées d'ouvertures alignées dont deux comportent une porte en rez-de-chaussée (Fig. 19). L'ensemble est crépis hormis le chaînage d'angle à l'extrémité est, ainsi qu'une partie des encadrements de fenêtre. Les appuis de fenêtres contemporains sont en béton. Les linteaux en béton sont dus au XX^e siècle, les baies était en effet plus hautes au milieu du XVII^e siècle, comme le montre également une rupture dans le crépis. Une banquette de pierre au niveau du sol, collé à la façade et couverte par une arase de béton est également présente. Les encadrements sont visibles comme au premier niveau, les linteaux sont cependant du XVII^e siècle, c'est en effet dans leur partie basse que ces fenêtres ont été en partie bouchées. Il y a au dernier niveau un étage de comble avec cinq lucarnes en façade.

5. La façade est du corps central (F)

Cette élévation présente un décrochement vers l'avant des deux dernières travées de fenêtre côté nord (Fig. 20). Il y a encore quatre niveaux, le premier niveau comporte quatre fenêtres sur la partie principale, une sur le côté sud du décrochement et une porte sur son côté est. Les deux niveaux suivant comportent huit baies, dont deux sur la face est du décrochement. Le dernier niveau comporte cinq lucarnes en façade.

6. Les intérieurs et communications du corps central

L'édifice principal a été fortement remanié, il comptait, au XVII^e siècle, un seul étage en plus des combles. D'après la lecture archéologique des élévations et les informations obtenues, nous savons que le plancher du premier étage était à l'origine plus haut et qu'il a été descendu afin d'ajouter un niveau. Le plancher du premier a été conservé et est visible depuis le rez-de-chaussée sous la forme d'un plafond à la française d'une dimension somme toute assez imposante (Fig. 21). L'ancien premier étage, aujourd'hui deuxième a lui aussi gardé son plafond à la française, sauf que celui-ci conserve une peinture, légèrement éteinte, mais en bon état général (Fig. 22). La grande cheminée adossée au mur est de ce même étage est passée sous le niveau du plancher, nous n'avons pas pu vérifier si elle est encore là. Il subsiste tout de même le sommet de la hotte visible dans la salle au plafond peint. Les deux grandes salles de l'hôtel ont été conservées sans cloisonnement bien qu'il y a des marques singulières sur certaines poutres du rez-de-chaussée.

Les remaniements du XX^e siècle ont fait disparaître beaucoup d'indices sur les fonctions des bâtiments et de leurs intérieurs. Cependant les fonctions des deux grandes salles et du grand escalier demeurent suffisamment aisées à deviner. Ces objets assurent une fonction de représentation, du pouvoir et de la richesse des maîtres de maison. Le reste du bâtiment central devait abriter les appartements du propriétaire, sans certitude par manque de source et à cause des réaménagements.

Pour ce qui est des distributions intérieures, les remaniements sont conséquents. L'ajout d'un étage a entrainé la surélévation de la porte desservant l'ancien premier étage depuis le grand escalier, ce qui a nécessité l'ajout de quatre marches de bois avec une porte à chaque extrémité de ce petit escalier (Fig. 23). La modification principale porte sur l'ajout d'une cage d'escalier et de couloir d'accès dans l'angle nord-est du bâtiment principal. Cet ajout a entrainé le percement de nombreux accès pour relier cette partie aux différentes pièces du bâtiment principal côté sud et côté est. Ces travaux d'aménagement se sont visiblement déroulés en plusieurs campagnes vers 1980.

Les combles ont été réaménagés au XX^e siècle et sont aujourd'hui en grande partie désaffectés et insalubres (Fig. 24)

7. La façade est des dépendances (G)

L'élévation est de ce bâtiment comporte quatre niveaux. Le rez-de-chaussée est pour moitié un porche permettant l'accès à l'ancienne ruelle dite de « la pinhe » (Fig. 25). Les deux niveaux suivant sont en pan de bois et comporte quatre ouvertures sur la face est, deux à chaque niveaux, et trois sur la face sud, une au deuxième niveau, une au troisième et une au quatrième. Il y a visiblement un niveau de comble. Sous le porche du côté nord se trouve une double porte en arc en plein cintre en pierre de taille, l'une donnant sur une cave et l'autre sur l'habitation (Fig. 26). Du côté sud du porche une porte en pierre de taille, couverte en arc en plein cintre et une grande porte rectangulaire sont présentes (Fig. 27).

8. La façade sud des dépendances (HI)

Cette élévation est partagée entre deux bâtiments distincts. Le premier niveau de la partie ouest comporte, outre la double porte couverte en arc en plein cintre, une fenêtre rectangulaire et une porte elle aussi rectangulaire. Leurs encadrements en pierre de taille, et brique pour la porte, sont visibles malgré le crépi. Les deuxième et troisième niveaux comportent chacun trois baies de formes hétéroclites (Fig. 28).

La deuxième partie de cet édifice est elle aussi crépie et seuls sont visibles les encadrements des deux portes du premier niveau. Ces portes sont rectangulaire pour l'une et couverte en arc en plein cintre pour l'autre. Les piédroits sont en pierre de taille calcaire et grés. Les deuxième et troisième niveaux comportent chacune une baie rectangle et une carrée (Fig. 29).

9. La façade nord sur la ruelle (G)

La partie visible donnant sur la ruelle concerne presque exclusivement les dépendances. Cette élévation est particulièrement intéressante car elle est la seule de l'édifice à n'être pas entièrement recouverte de crépis. La maçonnerie visible est principalement en moellons de grès (Fig. 30). Cette partie comporte également au dernier niveau une partie de pan de bois en léger surplomb (Fig. 31). Le bâtiment semble se développer sur trois niveaux. Au premier niveau se trouvent deux baies avec linteaux en grès et arc de décharge en brique, elles sont fermées par d'épaisses grilles.

10. L'aile est des dépendances (J)

Cette aile se tient sur un seul niveau et pourrait être les anciennes écuries de l'hôtel, il s'y trouve une très haute ouverture couverte en arc en plein cintre sur le côté ouest (Fig. 32). Cette ouverture est accompagnée d'une porte plus modeste à linteau et piédroit de pierre. Le côté sud est percé d'une petite porte. La façade est se prolonge jusqu'au bas des remparts. Cette partie des dépendances semble abriter un escalier pour accéder au bas des remparts.

11. Les fonctions et intérieurs des dépendances

La réparation exacte des dépendances n'est pas certaines cependant dès les années 1665 il y a une grange, un casal, une cour et un jardin ²⁰. La présence d'autres types de bâtiment est également attestée assez tôt : étables, grenier et remise²¹. Le reste des dépendances, le corps sur rue et les combles ont une fonction inconnue mais devaient probablement en partie servir à loger les domestiques. L'ensemble des dépendances sont aujourd'hui réaménagées et converties en logement et sont toujours la propriété de l'association diocésaine de Rodez, comme tout le reste de la parcelle.

6. Le grand escalier (E)

Le grand escalier de la maison se trouve à la jonction entre le bâtiment principal et l'édifice donnant sur la rue. Il prend place dans une très grande pièce éclairée par les trois grandes fenêtres visibles depuis la rue et autrefois par une grande fenêtre donnant sur la cour, aujourd'hui bouchée (Fig. 13).

L'escalier était à l'origine accessible par la grande porte à fronton donnant sur la cour, elle est aujourd'hui murée, l'entrée se fait donc par une porte percée plus tardivement dans le mur nord sous le porche. Hormis cette entrée et l'atelier ajouté au centre de la pièce et sous l'escalier, l'ensemble de la construction et des décors semblent tous appartenir à la campagne de construction majeure, dans la deuxièmee moitié du XVII^e siècle. Le matériau généralement employé est le calcaire, en pierre de taille, ainsi que du bois pour le plafond.

L'escalier de plan carré comporte trois volées de marches intercalées de deux repos et un grand palier au sommet qui dessert uniquement ce qui était le premier étage de la maison. Les marches sont de grands blocs rectangulaires en calcaire moulurés. Le rez-de-chaussée comporte trois arcades

²⁰ op cit. Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 6

²¹ Archives départementales de l'Aveyron - 2 E 212 66

alignées dont la première depuis l'actuelle entrée est bouchée. Deux autres arcades alignées perpendiculairement viennent s'appuyer sur le même pilier que la première et la deuxième (Fig. 34). L'arcade centrale s'appuie sur deux piliers carrés surmontés de chapiteaux d'ordre corinthien à feuille d'acanthes (Fig. 35). L'arcade opposée à l'actuelle entrée s'appuie sur un des piliers centraux et sur un pilier en partie engagé dans la maçonnerie, surmonté d'une moitié de chapiteau du même style que les précédents elle aussi engagée dans la maçonnerie. Il y a des vestiges d'une peinture sombre sur l'intérieur des arcades. Ces arcs sont placés là pour soutenir l'escalier et le palier du premier étage. Au centre de la pièce et sur la gauche, sous l'escalier, une construction récente a pris place : une pièce aux cloisons fines, couverte d'un toit pyramidal, faisant actuellement office d'atelier et étant accessible par une autre porte percée sous le porche, toujours dans son mur nord. Une porte à double battant est présente dans le mur est, légèrement décalée en bas de l'escalier, elle donne sur la grande salle au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

La rampe d'escalier est en calcaire sculpté en forme de balustre, en relief uniquement du côté visible depuis l'entrée et lisse sur l'autre face (Fig. 36). La rampe débute par un aileron en forme de volute fortement érodé adossé à un pilier central (Fig. 37). Elle s'étire ensuite sur quatre segments dont le dernier borde le palier (Fig. 38). La main courant du côté du mur est en bois fixée par des pattes en métal. Les marches sont larges et le rampe massive comporte des moulures, aux mêmes motifs que l'aileron du rez-de-chaussée, sur le pilier qui marquent les virements à angle droits. Il y a une porte au niveau du deuxième petit palier, donnant vers le sud, au-dessus du porche. Le mur ouest est percé de trois très grandes fenêtres donnant sur la rue de l'Embergue. Le mur est était percé sur sa moitié sud par une autre très grande fenêtre aujourd'hui bouchée.

Le palier final dessert une porte côté sud menant aux appartements du corps de bâtiment sur rue et une double porte dans le mur est ouvrant sur la grande salle au plafond peint de ce qui fut le premier étage. Cette porte donne aujourd'hui sur un petit escalier en bois permettant d'accéder au deuxième étage du corps central.

Le plafond haut de cette pièce est couvert d'une fausse voute lambrissée (Fig. 39). Le lambris est recouvert d'une peinture blanche avec des restes de bleu, écaillée. Le plafond est percé en son centre par une ouverture ovale surmontée d'un lanternon en bois.

Cet objet est accessible dans les combles du bâtiment. Il est composé d'une rampe en bois ovale en motif de balustre semblable à celui de la rampe de l'escalier, pareillement sculpté que du côté visible par le bas (Fig. 40). La rampe est surmontée d'un couvrement en bois posé sur des pilastres en bois eux aussi. L'intérieur, visible depuis l'escalier est recouvert de peintures délicates représentants des angelots et des motifs végétaux (Fig. 41). Une hypothèse quant à la paternité de cette œuvre est à chercher du côté de la chapelle du collège des Jésuites de Rodez. En effet le programme est approchant ainsi que la technique et la chronologie pourrait correspondre avec une

réalisation des peintures de la chapelle vers 1640-1645. Si cette hypothèse était avérée alors le décor du grand escalier serait attribuable aux frères Claude Planchette et François Blanc²².

L'aspect monumental de cet escalier unique à Rodez met en lumière l'importance de son commanditaire. Les moulures effectuées en pierre tendre ont pour certaines souffert du temps. Les peintures et surfaces des murs ont aussi perdu beaucoup de leur superbe. L'ensemble reste cependant d'une importance majeure car c'est l'une des parties de l'hôtel particulier qui a le moins été modifié. Il s'agit de plus d'une construction singulière tant dans ses dimensions que dans sa réalisation. Même si d'importants moyens ont été mis en œuvre pour la magnificence du maître de maison les décors sont principalement de l'apparat. Nous sommes dans la maison d'un haut magistrat, au somment de l'aristocratie ruthénoise certes, il ne s'agit cependant pas d'un objet à la hauteur de ceux présents dans certains hôtel parisien, la comparaison est cependant permise.

-

²² PATTYN Christian (dir.), *Monuments de l'Aveyron, Congrès Archéologique de France*, Paris, éd. Société française d'Archéologie, 2011p. 315

III. Synthèse

La chronologie qui se dégage de l'étude débute avec les édifices bordants la rue de l'Embergue. En effet le pan de bois étudié plus haut avec son mur d'appui apparent et sa structure du premier niveau est attribuable à la fin du Moyen Âge avec peut être une origine plus ancienne encore. D'après le cadastre de 1448 les parties A, B, C, D et E sont déjà occupées par des maisons, probablement réunies vers le milieu du XVII^e siècle pour en faire une grande demeure. Le vestige de fenêtre à croisé de l'élévation est de la partie C illustre également cette antériorité.

L'estimation de la date de construction de l'hôtel particulier est établie par l'étude des caractéristiques architecturales de l'édifice. La bibliographie s'étant révélée floue sur ce point²³ et les sources historiques lacunaires. Le grand escalier, avec son jour central carré, sa rampe massive sculptée en pierre et son couvrement en fausse voute oriente vers une datation dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Une certaine ressemblance avec l'escalier de l'hôtel de Lambert par l'architecte Le Vau, réalisé en 1690, confirme cette estimation²⁴. La disposition des plafonds à la française et leur décor soutiennent également cette hypothèse. La disposition générale et le décor des frontons ne contredisent apparemment pas ces conclusions. Nous avons ainsi déduit la période approximative de construction de l'édifice en un tout cohérent rassemblant les parties A, B, C, D, E et F. Les parties G, H, I et J représentent les dépendances et sont également en partie présente à partir de 1666, cependant leurs évolutions restent assez floues.

L'origine de la partie G reste incertaine, l'habitation au-dessus du porche secondaire n'est pas présente sur le cadastre de 1830. Selon les observations de terrain la charpente semble avoir subi une réfaction importante durant le XIX^e siècle. Les modifications les plus importantes apportées à l'hôtel sont effectuées vraisemblablement vers 1980 avec principalement l'ajout d'un étage par abaissement du plancher du premier étage et création d'un autre plancher, dans le logis principal. Les modifications du XX^e siècle touchent également les dépendances et les transforment en logement indépendant, tout comme une bonne partie du bâtiment donnant sur la rue de l'Embergue. Les combles sont également emménagés dans le troisième quart du XX^e siècle puis laissés à l'abandon. Pour finir, une rangée de garage est créée sur le bord sud de la cour. Il semblerait que seul le grand escalier soit resté dans son état général de construction, hormis le cabanon central et ce que le temps lui a infligé.

²³ Jacques Bousquet attribue la construction de l'hôtel à Étienne de Séguret après 1703 alors que Charles d'Hozier spécifie que l'hôtel (déjà existant) est légué à Étienne par son oncle Étienne de Rey.

²⁴ GADY Alexandre, *Les hôtels particuliers de Paris, du Moyen Âge à la belle époque*, Paris, éd. Parigramme, 2008. p.141.

IV - Bibliographie

BENOIT Pierre, Le vieux Rodez, Rodez, s. e., 1912.

BONALD (de), Documents généalogiques sur des familles du Rouergue, Rodez, éd Carrère, 1902.

BOUSQUET Jacques, Notes pour l'histoire des Embergues, Rodez, éd. Subervie, 1954.

ELEB-VIDAL Monique, DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architectures de la vie privée, XVIIe XIXe*, Bruxelles, éd. Archives d'Architecture Moderne, 1989.

ENJALBERT Henri (dir.), Histoire de Rodez, Toulouse, éd Privat, 1981.

GADY Alexandre, Les hôtels particuliers de Paris, du Moyen Âge à la belle époque, Paris, éd. Parigramme, 2008.

HOZIER (de) Charles, *Armorial général du Rouergue, tome I Rodez,* Rodez, éd. cercle généalogique du Rouergue, 2009.

GAULÉJAC (de) B., *Livre de Raison de la famille de Séguret 1564-1835*, in Mémoires de la société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron, Tome 25, p. 137-212, 1942.

MOUYSSET Sylvie, *Le pouvoir dans la bonne ville, Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez, Toulouse, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2000.

PATTYN Christian (dir.), *Monuments de l'Aveyron, Congrès Archéologique de France*, Paris, éd. Société française d'Archéologie, 2011, p. 315

VESCO Michel, *Alix de Séguret-Saincric (1831-1910), bienfaitrice de la ville de Rodez*, Études Aveyronnaises, Rodez, éd. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2010.

V – Sources

1. Archives départementales de l'Aveyron

E 1984 - Accord entre pierre de Rey juge mage et Jean-françois de Rey chanoine de la cathédrale (frère) pour la succession de le père Dominique en présence de Jean Séguret 21 janvier 1642

2 E 212 5 – Cadastre écrit de 1448

2 E 212 6 – Cadastre écrit de 1666

2 E 212 80 et 79 (suite) – Plan de la cité par Monsieur Guarrigues

2 E 212 66 – Plan de la cité, secteur de la maison commune, par la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron

3 E 20050 – Testaments d'Alix de Séguret-Saincric par Maître Foulquier

4 O 1571 - legs par Alix de Saincric veuve d'Adrien de Séguret 1910

13 T 1 21 - ouverture, autorisations, correspondances enseignement privé 1919-1940

2. Archives diocésaines

Annuaire diocésain

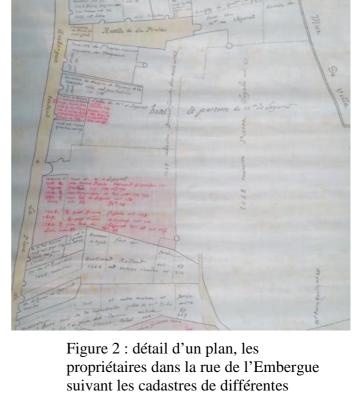
VI - Illustrations



Figure 1 : détail du cadastre « napoléonien », quartier des Embergues, 1810.



Figure 3 : Emprise de l'hôtel de Séguret, détail du cadastre de Rodez, 2017.



époques. Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 212 66.



Figure 4 : Détail du cadastre et découpage de l'édifice pour l'étude.

A - 22bis

B - Façade à pan de bois

C - Grandes fenêtres symétriques

D - Porche

E - Grand escalier

F - Bâtiment principal

G - dépendances, maison à pan de bois

H I J - dépendances



Figure 5 : Ouverture au nord du portail ; vue depuis la rue de l'Embergue.



Figure 6 : Portail principal ; vue depuis la rue de l'Embergue.



Figure 7 : vue de la partie C depuis la rue



Figure 8 : vue de la partie B depuis la rue.



Figure 9 : porte du 22bis, vue depuis la rue.



Figure 10 : partie A, vue depuis la rue.



Figure 11 : élévation sur la cour du bâtiment donnant sur la rue de l'Embergue, vue depuis l'est.



Figure 12 : élévation est de la partie E, porte monumentale.



Figure 13 : élévation est de la partie E, grande fenêtre bouchée.



Figure 14 : élévation est de la partie E, œil de bœuf sculpté.



Figure 15 : bâtiment donnant sur la rue de l'Embergue, intérieur de la cave, vu depuis le nord.



Figure 16 : porte dans l'angle sud-est de la cave.



Figure 17 : rez-de-chaussée de la partie A, arc maçonné.

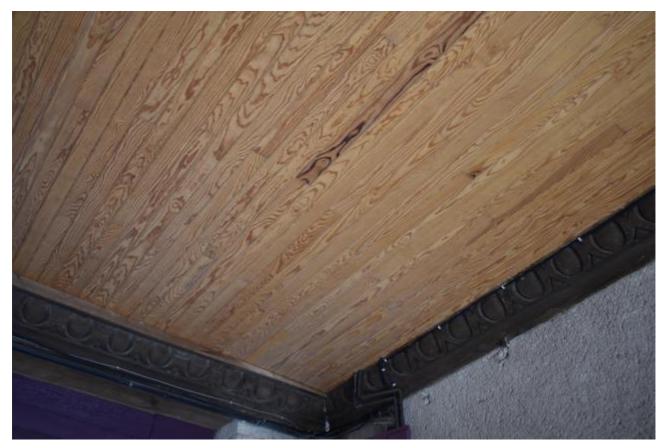


Figure 18 : rez-de-chaussée de la partie D, plafond du porche principal bordé d'une corniche en bois, en forme d'ove et rais de cœur.



Figure 19 : partie F, élévation du logis principal donnant sur la cour, vue depuis le sud.



Figure 20 : partie F, élévation du logis principal donnant sur le parking, vue depuis l'est.

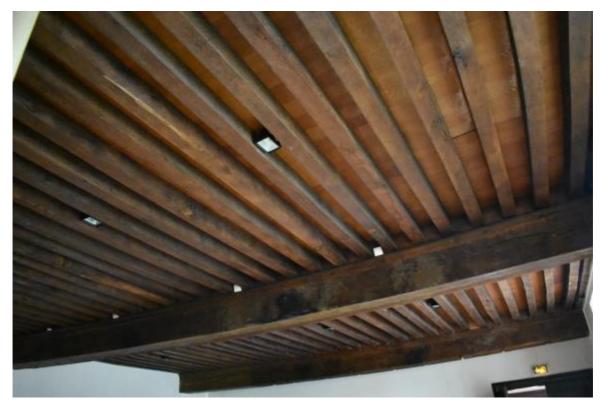


Figure 21 : partie ouest de la portion F, plafond à la française au rez-de-chaussée du logis principal.



Figure 22 : partie ouest de la portion F, plafond peint à l'actuel deuxième étage du logis principal.



Figure 23 : escalier de communication entre l'actuel deuxième étage et le grand palier de l'escalier.



Figure 24 : angle nord-est de la partie F, vue des combles du logis principal.



Figure 25 : élévation est de la partie G, façade à pan de bois.



Figure 26 : élévation sud de la partie H, double porte sous le deuxième porche.



Figure 27 : mur nord du deuxième porche, porte rectangulaire et porte à arc en anse-de-panier.



Figure 28 : élévation nord de la partie H



Figure 29 : élévation nord de la partie I.



Figure 30 : vue depuis l'ancienne ruelle dite de « la Pinhe », élévation nord de la partie G.



Figure 31 : élévation nord de la partie G, façade en pan de bois à léger encorbellement.



Figure 32 : élévation ouest de la partie J.



Figure 33 : vue de la charpente de la partie F depuis les combles.



Figure 34 : vestibule du grand escalier, vue depuis le sud.



Figure 35 : pilier et chapiteau de l'escalier, vus depuis l'ouest.



Figure 36 : grand escalier, revers de la rampe avec balustres rampants.



Figure 37 : grand escalier, aileron mouluré du rez-de-chaussée, vu depuis le nord.



Figure 38 : garde-corps du palier du grand escalier, premier étage, vu depuis l'ouest.



Figure 39 : plafond du grand escalier, fausse voute lambrissée et lanternon de bois.



Figure 40: revers du garde-corps, vu depuis les combles au-dessus du grand escalier.

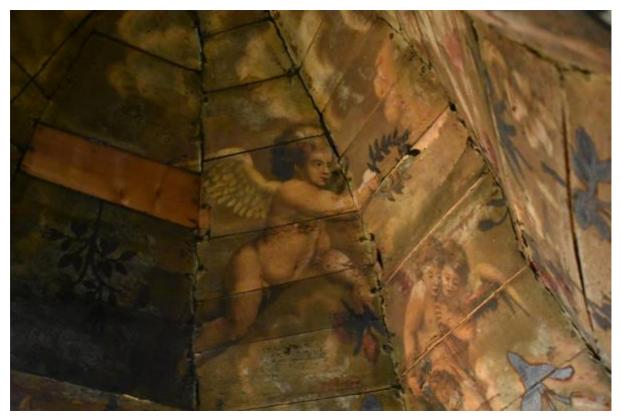


Figure 41 : décor peint à l'intérieur du lanternon.



Figure 41bis : décor peint à l'intérieur du lanternon.

